

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL DE FACULTÉ
DU 17 septembre 2012**

Sous la présidence de M. le Doyen Robert Étien

Étaient présents : M. Jean-Claude Benhamou ; Mme Geetha Ganapathy ; M. Didier Guével ; M. Franck Latty ; M. Laurent Mernier ; Mme Anne Penneau ; M. Philippe Sueur ; M. Charles Reiplinger ; M. Michel Renaud ; M. Thomas Ribemont ; Mme Céline Ruet ; M. Mamba Souare ; Mme Muriel Tapie-Grime

Étaient représentés : M. Sacha Feierabend ; M. Geoffrey Gerome ; M. Pascal Morand ; Mme Anne-Catherine Muller ; Mme Nina Ralema

Invitées permanentes : Mme Sandra Cochot ; Mme Roselyne Dumoulin ; Mme Claudine Moutardier ; Mme Lidwine Versaveaud

Ordre du jour : Élection du Doyen de l'UFR Droit, Sciences politiques et sociales

La séance est ouverte à 9h50 par M. le Doyen, Robert Étien.

M. Étien annonce que le seul point à l'ordre du jour concerne l'élection du nouveau Doyen de l'UFR DSPTS.

Il lance ensuite un appel à candidatures et précise que chaque candidat disposera de quinze minutes de présentation puis répondra aux questions de l'assemblée.

Il désigne Mmes Cochot et Versaveaud secrétaires de séance, Mme Tapie-Grime et M. Latty assesseurs.

Un candidat se déclare : M. Didier Guével.

M. Guével rend d'abord hommages aux Doyens qui se sont succédé à la direction de l'UFR. Il fait ensuite un rappel de sa carrière, avant de reprendre les grands axes de son programme tels que présentés dans la profession de foi distribuée en début de séance et préalablement adressée par courriel aux membres du Conseil.

Les mots-clefs de ce programme sont : intégrité, bon sens et pragmatisme, démocratie, équité et collégialité, transparence, écoute et circulation de l'information et, enfin, attention portée au respect commun (et réciproque) au sein de l'UFR.

M. Guével rappelle brièvement les acquis à conserver : filières existantes, statuts professionnels, présence de la composante au sein de la future USPC (Université Sorbonne Paris Cité), ascension sociale des usagers, conventions internationales, IEJ.

Le candidat énumère ensuite les points sur lesquels une progression lui paraît souhaitable : obtention des formations nouvelles demandées dans le cadre du plan quinquennal qui s'ouvre, obtention d'emplois nouveaux, développement coordonné des relations avec les partenaires étrangers, prévalence des décisions collectives, des délégations de pouvoirs, des appels à candidatures, des échéanciers précis et de la diffusion rapide des décisions, lutte contre l'échec universitaire, actions en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants, de leur maîtrise des langues étrangères et du français, développement des techniques contemporaines de diffusion du savoir, préservation de la sécurité des personnes

et des biens, lutte contre la fraude aux examens, valorisation des initiatives, actions en faveur d'un équilibre équitable des emplois, et de la promotion interne des personnels, promotion d'une politique innovante de communication de l'UFR, encouragements en faveur de travaux communs aux différents laboratoires de l'UFR.

M. Guével remercie l'auditoire de son attention et M. le Doyen Étien reprend la parole en demandant à l'assemblée s'il y a des questions.

M. Latty interroge le candidat sur la composition de la future l'équipe décanale.

M. Guével répond qu'une équipe de campagne s'est dessinée et qu'elle préfigure la future équipe qui devrait compter : un assesseur chargé des problèmes de recherche, un assesseur chargé des relations internationales, un assesseur pour les relations avec l'administration, et un assesseur en charge de la pédagogie et de l'intégration au sein de l'USPC.

M. Latty souhaite savoir si les concours de plaidoirie seront encouragés.

Didier Guével répond qu'il y est tout à fait favorable, ayant lui-même une expérience dans l'organisation de ce type de manifestations.

M. Mallard demande quelle sera la politique en matière de recrutement du personnel.

M. Guével rappelle que, selon lui, l'ouverture de nouvelles formations ne peut se faire sans support administratif supplémentaire.

M. Étien reprend la parole et évoque les deux difficultés de son mandat : la personnalisation de la fonction de Doyen et les relations avec les autres autorités en interne mais aussi avec le PRES.

M. Guével indique qu'à son sens, si la fonction décanale implique des prises de décisions personnelles, la consultation des élus doit être la règle.

M. Sueur, puis Mme Ganapathy, évoquent ensuite, tour à tour, la question cruciale de la place de l'UFR au sein de l'UP13 et du PRES.

M. Guével évoque alors quelques moyens d'actions collectives susceptibles d'appuyer l'action menée en ce sens par le Conseil de l'UFR.

À la fin de cette intervention, les membres du conseil sont appelés à se présenter au bureau de vote. Après vote à bulletins secrets et dépouillement, les résultats sont proclamés :

18 suffrages exprimés ;

18 voix en faveur de la candidature de M. Guével.

M. Étien reprend alors la parole et proclame l'élection à l'unanimité de M. Didier Guével en tant que Doyen de l'UFR DSPS

Il annonce que son propre mandat prend fin le 21 septembre, jour de la passation des pouvoirs.

M. Guével remercie les membres du Conseil pour la confiance qui lui est accordée.

La séance est levée à 11h05